

## CRITÈRES D'ADHÉSION

### Collège Cinéma et Audiovisuel

---

#### **Comédiens, comédiennes**

- Être domicilié fiscalement en Occitanie ;
- Être représenté en agence ;  
**et/ou**
- Avoir obtenu 2 rôles en fiction longue sur des films produits (long métrage/unitaire Tv ou série) sur les 5 dernières années.

#### **Techniciens et techniciennes**

- Résidence fiscale en région ;
- 3 expériences en fictions longues au cours des deux dernières années.

#### **Auteurs et autrices**

- Être domicilié fiscalement en Occitanie ;
- Justifier d'une expérience professionnelle confirmée et active dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, au cours des 5 dernières années ;
- Avoir travaillé sur un film (ou plus) soutenu par la Région Occitanie.

#### **Sociétés de production, prestataires, festivals, salles**

- Être installé en Occitanie.